

The image features three stylized, dark silhouettes of human figures standing on a yellow background. The figures are connected by their hands, forming a continuous line. The central figure is the tallest, flanked by two shorter figures. The overall style is minimalist and graphic.

L'homme debout

PROJET ASSOCIATIF

ROBIDA 2015

PROJET ASSOCIATIF ROBIDA 2015

ET VALEURS COMMUNES
AUX ÉTABLISSEMENTS
DE L'ASSOCIATION ROBIDA



2015

Au-delà des murs et des étiquettes

« Bâtir une nouvelle manière de vivre » était au cœur du projet associatif de 2010. Cinq ans plus tard, qu'en est-il ?

L'association Robida s'est re-structurée. Le foyer, unique entité jusqu'en 2013, est désormais structuré en trois établissements pour une meilleure lecture et évaluation des prestations proposées : foyer d'hébergement, foyer de vie internat et service d'accompagnement à la vie sociale. L'ESAT a délocalisé une partie de son atelier de sous-traitance à Saint-Berthevin, afin de réduire les temps de transports des travailleurs lavallois et par la même occasion se rapprocher de ses clients.

En même temps que les structures s'autonomisent, des passerelles se créent.

Robida a bâti. Quatorze nouveaux studios ont émergé début 2015 au cœur du parc de Robida pour répondre à des besoins de confort, d'autonomie, d'accessibilité.

L'atelier de menuiserie de l'ESAT s'est agrandi et a été mis en conformité avec les normes en vigueur. Début 2016, de nouveaux logements du foyer collectif auront été construits et d'autres auront été rénovés. En même temps que des nouveaux « murs » s'édifient, un travail de décloisonnement s'opère pour rendre accessible ces nouveaux espaces à tous.

Ces changements structurels et architecturaux sont la partie visible et « spectaculaire » du projet, mais ils sont au service d'un projet beaucoup plus ambitieux : faire naître les conditions indispensables à un accompagnement ajusté aux besoins, aux attentes des personnes tout au long de leur vie.

Pour cela, porter un regard neuf sur la personne au-delà des étiquettes posées sur son handicap, faciliter les relations intergénérationnelles, offrir un cadre sécurisant, adapté aux différentes étapes et âges de la vie, équilibrer les temps de vie collectifs et individuels constituent, pour l'association Robida, les conditions essentielles d'un environnement institutionnel bien traitant où les personnes accueillies restent actrices de leur vie.

Bernard Marchal - Président
Pascal Geslot – Directeur

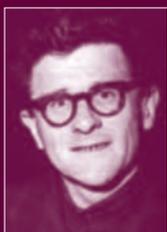


Historique de l'association Robida

À l'origine...

Le Père Paul Laizé fonde à partir de 1954 plusieurs associations en Mayenne dont l'**association Robida en 1969**. L'ensemble de ces associations est rassemblé à partir de 1979 au sein de la Fédération Paul Laizé, du nom de son fondateur.

Le Père Paul Laizé (1905-1988)



Prêtre à Montsûrs de 1929 à 1932 puis professeur au collège de l'Immaculée Conception à Laval de 1932 à 1954, le père Paul Laizé prend en charge dès 1940 les populations mal logées et répond à l'abbé Pierre durant l'hiver 1954. Son but est alors de promouvoir l'amélioration et les conditions de l'habitat à Laval.

Paul Laizé créera par la suite d'autres associations pour venir en aide aux personnes âgées, handicapées et en difficulté sociale : en 1969, 1972 et 1973, il fondera trois CAT et trois foyers d'hébergement, en 1972, un foyer logement pour personnes âgées et en 1988, une communauté d'Emmaüs. Son action se poursuivra après 1988 avec notamment la création d'un atelier d'insertion.

L'association ROBIDA

Création : 1969

Siège social : Port-Brillet (20 km de Laval - 53)

Situation : en zone rurale, lieu-dit : ROBIDA, 2 km de Port-Brillet

Mission : accueillir des personnes adultes en situation d'handicap mental et/ou psychique en leur donnant les moyens de se réaliser par un travail et/ou une activité appropriés à leurs possibilités et un logement adapté à leurs besoins.

Les 5 établissements de l'association :

- l'établissement et Service d'Aide par le Travail (1969)
- le foyer d'hébergement (1969)
- le foyer de vie externat - CAJ - (1995)
- le foyer de vie internat (2013)
- le service d'accompagnement à la vie sociale - SAVS - (2013)

Les cinq établissements de l'association Robida sont des institutions médico-sociales agréées et conventionnées par l'État et le Département de la Mayenne.

Référence aux lois et textes fondamentaux en vigueur :

- La déclaration des droits de l'homme et du citoyen en août 1789.
- La loi de juillet 1987 sur l'obligation d'emploi des personnes handicapées.
- La loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale.
- La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, et la circulaire du 1^{er} août 2008 relative aux ESAT et aux personnes handicapées qui y sont accueillies.

Présentation de l'association

Les cinq établissements accueillent des adultes en situation de handicap psychique et/ou mental bénéficiant d'une orientation par la CDAPH.

Établissement ou Service d'Aide par le Travail

Agrément :
43 places équivalent temps plein

L'ESAT de Robida accueille des adultes reconnus travailleurs en situation de handicap par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH). Les personnes de l'ESAT peuvent, selon leur situation, être à temps plein ou en temps partiel.

LES ATELIERS

- **menuiserie** : fabrication de ruches, de caisses...
- **sous-traitance** (Port-Brillet et St-Berthevin) : câblage, mise en sachets, montage électromécanique, assemblage et conditionnement.

LES MISSIONS

- Assurer la sécurité physique et morale des personnes accueillies et garantir leur bien-être, leur épanouissement.
- Offrir différentes activités à caractère professionnel.

- Valoriser les compétences (savoir-être et savoir-faire).
- Favoriser l'accès à la formation professionnelle.
- Développer des actions éducatives d'accès à l'autonomie et d'implication dans la vie sociale.

Foyer d'hébergement

Agrément :
20 places + 1 place d'accueil temporaire

Le foyer d'hébergement accueille des adultes exerçant une activité en ESAT ou en milieu ordinaire. Deux modes d'hébergement sont proposés : des chambres individuelles en foyer collectif ou des studios sur le site de Robida. Les hébergements peuvent accueillir des couples.

LES MISSIONS

- Assurer la sécurité physique et morale des résidents et garantir leur bien-être, leur épanouissement.
- Favoriser le maintien, le développement de l'autonomie physique et psychique.
- Proposer un accompagnement social par une équipe éducative (aide à la gestion du quotidien...).

Foyer de vie externat

Agrément :
10 places équivalent temps plein

Le foyer de vie externat appelé aussi CAJ (Centre d'Activités de Jour) accueille



des adultes en situation de handicap. Cette structure est ouverte à la journée aux personnes externes. Les personnes à mi-temps en ESAT peuvent, à leur demande, bénéficier de cet accueil. Un large panel d'activités est proposé aux personnes en fonction de leurs centres d'intérêts.

LES MISSIONS

- Favoriser l'épanouissement et le bien-être en s'appuyant sur 3 grands axes : la socialisation, les activités manuelles, les ateliers d'expression.
- Maintenir le développement de l'autonomie physique et psychique de la personne.

Foyer de vie internat

Agrément : 12 places

Le foyer de vie internat accueille des adultes n'exerçant pas ou plus une activité professionnelle y compris en milieu protégé. Ces personnes disposent d'un minimum d'autonomie pour accomplir les actes simples de la vie quotidienne. Le mode d'hébergement est principalement composé de chambres individuelles en foyer collectif adaptées également pour la vie en couple.

LES MISSIONS

- Assurer la sécurité physique et morale des résidents et garantir leur bien-être, leur épanouissement.
- Favoriser le maintien, le développement de l'autonomie physique et psychique.
- Garantir un accompagnement social soutenu dans les actes de la vie quotidienne.

Service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS)

Agrément : 20 places

Le service d'accompagnement à la vie sociale s'adresse à des personnes en situation de handicap. Il propose un accompagnement socio-professionnel individualisé au domicile de la personne ou dans ses différents lieux de vie et d'activités.

LES MISSIONS

- Évaluer les besoins, les capacités d'autonomie.
- Maintenir le lien social (famille, amis...).
- Promouvoir l'insertion sociale et/ou professionnelle.
- Accompagner, soutenir les différentes activités de la vie pratique et sociale.

Une dimension commune à chaque service : le soutien psychologique

- Accompagnement de proximité ponctuel ou continu des personnes et des familles en proposant un lieu, un temps, un espace d'écoute et d'analyse.
 - Accompagnement des professionnels par un travail de réflexion, d'analyse sur les pratiques, de formation, de conseil et de régulation.
- Ce soutien psychologique contribue à l'émergence de chacun comme sujet.

Notre projet : l'homme debout



Plus qu'un intitulé,
« L'Homme debout »
est une notion
fondamentale,
en phase avec l'esprit
de la loi de 2005,
qui s'impose dans
notre projet
d'association.

L'homme debout, une réalité à la fois simple et complexe

Simple parce qu'elle entend redonner ou réaffirmer la place de citoyen à la personne en situation de handicap : un citoyen à part entière avec les mêmes droits et les mêmes devoirs que tout individu.

Complexe dans sa mise en application parce qu'elle implique de faire « bouger » la société. La loi de 2005 contribue à cette impulsion en appelant à la solidarité nationale, en créant au coeur de la cité des maisons du handicap, en reconnaissant un droit à la compensation des conséquences du handicap. Cette volonté politique est relayée sur le terrain par l'engagement des professionnels, des familles et des personnes en situation de handicap qui, chaque jour, œuvrent, par la preuve, au changement des mentalités et des comportements.

Ils agissent pour que chacun vive avec ses différences. Chacun est en capacité d'accorder une confiance à l'autre, à la personne, à sa vitalité, à sa capacité de s'insérer et de s'intégrer.

La personne accompagnée, actrice de sa vie

Notre projet met tout en œuvre pour que la personne en situation de handicap soit actrice de sa vie, qu'elle s'approprie son

évolution, sa relation à l'autre, sans nier, ni sous-estimer le handicap mais au contraire en le prenant pleinement en compte, de façon individuelle.

Une orientation CDAPH* vers nos structures ne constitue pas un point d'arrivée, c'est un nouveau départ, un passeport vers l'autre. Ce projet propose de franchir une nouvelle étape : donner pleinement leur place de citoyen aux personnes que nous accueillons... des citoyens riches de différences.

*CDAPH : Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées

Tolérance et respect

À côté des droits que les personnes en situation de handicap ont légitimement acquis, les devoirs ne doivent pas être laissés pour compte : avoir des devoirs c'est gagner en légitimité, c'est devenir acteur, une personne à part entière. Nous portons chacun une histoire personnelle, une culture familiale, sociale, des convictions religieuses ou philosophiques différentes. La vie en société doit nécessairement trouver le point d'équilibre qui permet l'épanouissement personnel et le bien-être collectif. Ouverture, tolérance, respect de l'autre sont les valeurs humaines, droits et devoirs sont les lois qui doivent d'une part et d'autre nous conduire à cette harmonie.

Échanges et nouvelles compétences

Notre projet veille à toujours porter un regard neuf sur la personne au-delà des étiquettes posées sur son handicap ou sa pathologie. Notre regard sur la personne accueillie, sur

le handicap peut fermer ou ouvrir des espaces d'évolution, de liberté, d'expression. Tout mettre en œuvre pour que la personne accueillie soit actrice de sa vie, nécessite des échanges, de nouveaux réflexes, de nouvelles compétences. C'est l'affaire de tous ; association, professionnels, familles et autres partenaires.

Promouvoir sans mettre en danger, protéger sans scléroser

Vivre, nécessite d'accepter la notion de risque. Et quelle que soit l'organisation de vie que nous mettons en place, en fonction de nos capacités à affronter le monde, nous ne pouvons nous mettre totalement à l'abri du risque.

Risque et évolution sont effectivement les deux faces d'une même pièce. Cependant si les risques sont inévitables, ils sont très souvent gérables. Aller vers plus d'autonomie, plus de satisfaction à se réaliser est l'orientation que nous donnons à notre mission au regard de l'expression de la personne quelle qu'en soit la forme.

Cette décision de franchir un cap supplémentaire vers plus d'autonomie est mûrement réfléchi et entourée de précautions afin que cette étape se déroule dans les meilleures conditions de sécurité et de satisfaction pour la personne.



Un service différencié et équitable

Notre mission, au sein de l'association, est de favoriser l'épanouissement individuel et l'harmonie de la vie collective. Ces deux objectifs se poursuivent simultanément au quotidien par l'écoute et la connaissance que nous avons des personnes accueillies. Chaque projet personnalisé est étudié ou reconsidéré avec la personne et les partenaires concernés, à chaque fois qu'il est nécessaire.

Éthique et apports théoriques

Accompagner, tout au long d'une vie, les personnes adultes en situation de handicap, requiert des ajustements permanents. Nos pratiques professionnelles évoluent avec les personnes et les générations. Nous devons être suffisamment attentifs aux besoins, aux désirs de chacun et suffisamment humbles et inventifs pour trouver la meilleure solution d'accompagnement pour chacune des étapes de leur vie.

Ces ajustements nécessitent des ressources internes et externes. Solliciter des compétences extérieures permet de croiser des regards, des approches différentes et offre aussi aux personnes que l'on accueille, la garantie de vivre dans une institution en mouvement. L'association Robida est dans une dynamique permanente d'acquisition de nouveaux savoirs théoriques et de partage d'expériences pluridisciplinaires. Elle invite régulièrement pour des journées à thèmes et des débats, des experts et

auteurs : psychologues, sociologues, médecins, neuropsychiatres...

Robida se nourrit également des formations auxquelles participent les professionnels de l'association.

Toutes ces approches doivent servir, sans aucun dogmatisme, les valeurs humanistes et être cohérentes avec les actions que nous menons pour accompagner les personnes vers une appropriation de leur vie, vers l'expression de leur citoyenneté. Les instances de l'association, par les débats internes qu'elles mettent en place, en sont garantes.

Robida, une adresse, comme une autre

Notre adresse est à la campagne, nous n'en sommes que plus vigilants pour ouvrir toutes les voies qui arrivent et partent de Robida.

Notre adresse est aussi au coeur de la cité, à Port-Brillet, à Saint-Berthevin et partout où les personnes que nous accueillons peuvent aller travailler ou vivre, pour un temps ou pour longtemps.

« La promotion, c'est être reconnu comme une personne faisant partie de Robida et habitant Port-Brillet »

Parole d'un résident de Robida



Un lieu de vie accessible

L'association Robida disposant d'infrastructures plusieurs fois réaménagées et optimisées depuis sa création en 1968 a initié en 2013 un programme de construction et de rénovation pour répondre aux nouveaux enjeux d'accueil et d'accompagnement des personnes.

L'accessibilité, la sécurité, l'autonomie, l'intimité, le confort des résidents sont au centre du projet architectural, ainsi que la capacité des lieux à évoluer dans le temps et une meilleure gestion des espaces et des énergies.

Un lieu à partager, sans distinction

Ces évolutions architecturales sont au service d'une manière de vivre ensemble sans distinction de handicaps ou d'âges. En ce sens nous sommes en accord avec l'ANESM* qui recommande l'équilibre entre « hétérogénéité et homogénéité de la collectivité », le premier « ...créant une dynamique de groupe et favorisant l'expression des complémentarités », le second permettant des « ...interventions spécifiques ».

Nous accueillons la personne au-delà de son handicap. Chaque résident a sa propre trajectoire, son propre rythme qui évoluent au cours de la vie, rien n'est prédéterminé. À Robida, les personnes ont la possibilité de rester dans leur cadre de vie après leur retraite si elles le souhaitent.

Nous favorisons les relations intergénérationnelles et la nouvelle architecture répond à cette volonté de laisser la liberté aux personnes de tisser les relations qu'elles souhaitent, d'aller et venir à leur gré, de solliciter facilement les professionnels...

* Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux : Concilier vie en collectivité et personnalisation de l'accueil et de l'accompagnement. P.33

L'accueil de la personne dans sa globalité et sa singularité

L'accueil est pluriel : fonction d'intégration, ouverture à l'autre et visée thérapeutique. L'ensemble concourant à organiser les meilleures conditions de mieux-être de la personne, d'expression et d'intégration sociale.

L'accueil comme fonction

Arriver dans un nouveau lieu de vie avec ses règles de fonctionnement, s'adapter à une vie collective, se repérer dans un nouvel univers... nécessitent une qualité d'accueil qui permet de découvrir les aspirations, les besoins de la personne et de l'accompagner vers son nouveau cadre de vie.

L'accueil comme ouverture

Personnes en situation de handicap et professionnels sont à tout moment dans une relation d'accueil de l'autre. Cette attitude tend à développer les occasions d'ouverture

qu'elles soient internes ou externes à l'établissement (visites scolaires, de leurs parents, de centres de formation, de clients...). Elle tend à être force de proposition et à créer des synergies : les journées portes ouvertes, les ateliers d'expression, les groupes de travail en sont quelques illustrations.

L'accueil a pour but alors :

- de favoriser une meilleure connaissance des personnes et des services,
- d'offrir un juste regard,
- de mettre en place des liens,
- de permettre la circulation des hommes et des idées,
- d'inviter à la reconnaissance et au libre choix.

L'accueil de la souffrance : une culture institutionnelle

L'accueil dans sa visée thérapeutique* favorise l'écoute de la singularité du sujet, considère ses voies d'expression et de soulagement. Il permet un accueil modulé et participe à un accompagnement de proximité ou à distance. Cet accueil trouve toute sa cohérence dans sa transversalité : il s'articule avec les services de soins extérieurs, et propose à l'institution des réunions cliniques et aux personnes accueillies des ateliers d'expression et des suivis psychologiques.

*Les pratiques éducatives sont le lieu d'enjeux relationnels et de manifestations de symptômes. La visée thérapeutique consiste à les appréhender dans leur signification et d'apporter des réponses en termes de soulagement et de soutien.

Élargir les partenariats

L'association Robida est un acteur reconnu du tissu économique et social, local. Son réseau de partenaires s'élargit et s'étoffe au fil des années. Chaque établissement de l'association bénéficie de ce réseau : des apports réciproques, partagés, constituent des ressources indéniables tant dans le domaine social que professionnel.

Quelques exemples de conventions partenariales selon les secteurs :

- socio-culturel : communauté de communes du pays de Loiron, écoles, réseaux d'échanges, associations de loisirs, associations sportives, association lecture en tête...
- médico-social : ITEP*, IME*, ESAT*, services tutélaires...
- sanitaire : service psychiatrique, médecins, pharmaciens...
- secteur économique : entreprises tout secteur...

*ITEP : Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique

*IME : Institut médico-éducatif

*ESAT : Établissement et service d'aide par le travail

Favoriser l'expression

La nécessaire prise en compte de la personne pose rapidement la question de son expression dans nos structures et nos processus d'accueil. Une question qui nous ramène à la finalité de notre mission : promouvoir sans mettre en

danger, protéger sans scléroser. Favoriser l'expression des personnes que l'on accueille vise à renforcer leur position de sujet et à ré-équilibrer ainsi les relations de pouvoir avec l'autre, que ce soit au sein de la structure ou à l'extérieur.

Développer cette expression constitue pour la personne un travail personnel, un dépassement de soi et en tous les cas la mobilisation et l'attention de tous les professionnels des services. Aller vers plus d'expression et plus d'épanouissement personnel constitue le plus sûr moyen durable à l'intégration. Ce projet est une manière d'appréhender la vie avec confiance et constitue un espace de travail qui parle d'humanité, relativisant le poids des représentations parfois sclérosantes du handicap.

Projet personnalisé Contractualisation

S'ouvrir à l'extérieur, c'est aussi augmenter le champ des possibles et donc projeter sa vie avec plus de liberté de choix, de créativité... Formaliser (pour la personne), accueillir le projet et le promouvoir (pour le professionnel), requièrent cette ouverture. Accueillir dans un climat de confiance, c'est favoriser l'expression des personnes. L'expression du sujet est préalable à l'expression de son projet. Le projet n'est pas figé, il s'écrit et se réécrit dans le temps au rythme des personnes.

Le projet personnalisé respecte l'expression des désirs, des choix, des demandes et

prend en compte la réalité de chacun. Il s'écrit ensemble pour mieux se discuter, se transmettre, être accepté ou refusé. Il s'écrit pour mieux s'engager. Ainsi, le projet est contractualisé pour permettre une adéquation entre les attentes de la personne, la mission de l'institution, les limites des uns et des autres. Échéances et délais sont des repères temporels qui permettent d'évaluer et de réactualiser le projet régulièrement.

Un guide de la démarche du projet personnalisé a été élaboré par les équipes de professionnels de Robida.

Notion de parcours

L'épanouissement ne se fait pas de manière linéaire, il se fait au rythme de chacun, des événements qu'il rencontre, des empêchements qui résistent, de la nature du handicap... mais le plus important c'est de permettre à la personne d'être dans cette dynamique d'expression et donc d'intégration.

Aussi, si nous pensons que le chemin est tout aussi important que le but vers lequel on tend, nos structures sont alors à considérer comme des relais, des lieux d'accueil, des lieux de ressources que la personne peut choisir et retrouver à tout moment de sa vie. Entrer, sortir, revenir, repartir sont autant d'étapes nécessaires pour aller vers l'autre, vers le monde à son rythme.

Les règles de vie commune : vivre ensemble

« La liberté consiste à faire tout ce qui ne nuit pas à autrui » Article 4 de la déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen.

La vie en société requiert des règles. Notre établissement, comme n'importe quelle autre structure, partage ces mêmes règles. Cette communauté de droits et de devoirs a un sens, celui de l'égalité. S'ouvrir au monde, c'est aussi accepter les mêmes règles.

« La règle ... réalise le lien, elle rassemble et fait tenir ensemble » *

Les 5 établissements de l'association Robida se saisissent de l'obligation légale d'élaborer un règlement de fonctionnement pour créer un moment de concertation, d'échanges autour de la notion de règles de vie commune avec les personnes accueillies et le Conseil de la Vie Sociale (CVS). L'implication de chacun, résidents et professionnels a aussi pour objectif de le rendre accessible à tous. L'association Robida s'est dotée d'un livrophone permettant aux personnes n'ayant pas accès à la lecture de consulter le règlement.

* Citation extraite de :
La Question de l'éthique dans le champ éducatif.
F. Imbert.



Nos perspectives

Le monde est en perpétuel mouvement et notre défi est d'anticiper les changements nécessaires pour être prêt à offrir, demain, des prestations conformes aux lois en vigueur et adaptées à l'évolution des demandes d'accueil, des modes de vie, des attentes des personnes.

- Assurer la transition à venir de la gouvernance associative : Présidence, Conseil d'Administration, Direction.
- Ouvrir l'Assemblée Générale de l'association Robida à plus de partenaires.
- Développer la communication externe de l'association Robida et de ses cinq établissements par la création d'un site internet donnant notamment la possibilité de télécharger tous les documents règlementaires...
- Mener une réflexion sur l'évolution de Robida :
 - accueil de personnes retraitées devenues dépendantes : établir des passerelles avec le secteur de gérontologie, les associations d'aide à domicile, les EHPAD,
 - pérenniser la mixité des handicaps, des âges.
- Vérifier à l'issu des travaux la pertinence du projet architectural (sous forme d'enquêtes).

Retour sur les perspectives de 2010

Perspectives de 2010

Améliorer et rendre accessible les logements afin que chaque occupant dispose d'un lieu de vie autonome tout en bénéficiant des services que nous proposons.

Favoriser l'accueil temporaire pour répondre aux besoins de répit des familles et développer les dispositifs alternatifs.

Se rapprocher du monde du travail, en créant des ateliers au sein des entreprises.
Fédérer des ateliers d'ESAT pour créer des synergies, du lien social.

Développer l'accueil du CAJ, fédérer plusieurs CAJ, pour favoriser une mixité générationnelle, géographique. Diversifier l'offre d'activités sur plusieurs lieux.

Formaliser des pratiques avec des partenaires sous forme de conventions : EHPAD, SPAL, entreprises, ESAT...

Diversifier les activités de travail et accroître les possibilités de formations pour les personnes handicapées. Mettre en place une démarche de détection des potentiels, d'orientation vers des ressources internes ou externes de formation.

Fédérer des moyens, à l'interne et aussi avec d'autres partenaires, pour améliorer l'accueil et la prise en charge des personnes présentant des troubles du vieillissement.

Réponses apportées

La construction en 2014 de 14 studios dans le parc et de 6 nouveaux logements en 2015 annexés au bâtiment principal, ainsi que la rénovation en 2016 de tous les autres logements existants répondent à la mise aux normes et au confort souhaités pour et par les résidents.

L'accueil temporaire en journée est assuré par le foyer externat (CAJ). L'accueil temporaire pour la nuit est possible depuis 2013 par l'agrément d'une place supplémentaire. À ce jour Robida ne disposait pas de chambre disponible et n'avait pas été sollicitée. En 2016, Robida disposera des locaux nécessaires.

La délocalisation d'une partie de l'atelier sous-traitance sur la zone industrielle du Millénum de Saint-Berthevin en 2013 dans un bâtiment partagé avec l'association de la Belle ouvrage est un début de réponse aux souhaits d'une part de se rapprocher du monde du travail dit « ordinaire » et d'autre part de mutualiser des moyens avec des partenaires.

Le CAJ s'est ouvert en 2014 à un public de personnes en situation de handicap, extérieur à l'ESAT et aux foyers de Robida. Un public majoritairement plus jeune est accueilli.

Des conventions sont passées avec le SPAL, les partenariats sont plus difficiles à établir avec les EHPAD pour le moment.

La démarche « différents et compétents » dans laquelle l'association Robida s'est engagée a permis une reconnaissance des compétences acquises par les personnes de l'ESAT, au fil de leurs expériences et formations et de les mettre à l'honneur.

L'association Robida est mobilisée pour continuer à accueillir les personnes arrivées à l'âge de la retraite tant que leur état de santé le permet. Par contre, les passerelles souhaitées avec les établissements de gérontologie (EHPAD) notamment pour un accueil temporaire sont difficiles à mettre en place à ce jour.

Sommaire

- Editorial 3
- Historique de l'association ROBIDA 4
- L'association ROBIDA 5

■ PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION ROBIDA

- Établissement ou Service d'Aide par le Travail (ESAT) 6
- Foyer d'hébergement 6
- Foyer de vie externat 6
- Foyer de vie internat 7
- Service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) 7

■ NOTRE PROJET : L'HOMME DEBOUT

- « L'Homme debout »,
une réalité à la fois simple et complexe 9
- La personne accompagnée, actrice de sa vie 9
- Promouvoir sans mettre en danger,
protéger sans scléroser 10
- Éthique et apports théoriques 11

■ ROBIDA, UNE ADRESSE COMME UNE AUTRE

- Un lieu de vie accessible 13
- Un lieu à partager, sans distinction 13
- L'accueil de la personne dans sa globalité
et sa singularité 13
- Élargir les partenariats 14
- Favoriser l'expression 14
- Projet personnalisé - Contractualisation 15
- Notion de parcours 15
- Les règles de vie commune : vivre ensemble 16

■ NOS PERSPECTIVES

- Retour sur les perspectives de 2010 18

ASSOCIATION ROBIDA
E.S.A.T. - FOYERS - S.A.V.S.
ROBIDA
53410 PORT-BRILLET

Tél. 02 43 68 80 16 - Fax 02 43 68 85 11

Email: asso.robida@wanadoo.fr

